



Attestation n° 058Dac3

émise le : 17 décembre 2018

valable jusqu'au : 17 décembre 2020

selon le dossier technique n° FPF/086/2ac6

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **Menuiserie HELLEUX****31 rue Colbert - 35302 FOUGERES**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme labellisée et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' **ADEME**

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' **OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : **HERITAGE 58/68mm**

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois
Grille dimensionnelle (*)

Ouvrants à la française	OF1	2180 x 800	PF1	2180 x 800
	OF2	2180 x 1450	PF2	2180 x 1450
Oscillo-battant	OF1	2180 x 800	PF1	2180 x 800
	OF2	2180 x 1450	PF2	2180 x 1450

(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées	HERITAGE 58	HERITAGE 68
Essences de bois possibles	Chêne, et Kosipo : purgé d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté. Moabi et Movingui : massif, purgé d'aubier, non traité. Mélèze : traité et en lamellé collé et/ou abouté	
Epaisseur ouvrants	58 mm	68 mm
Epaisseur dormants	58 mm	58 mm
Profilé d'étanchéité ouvrant dormant	1 joint sur ouvrant en barrière intermédiaire + 1 joint sur dormant en recouvrement	
Liaison ouvrant - dormant	A recouvrement et jeu de 12 mm	
Plage d'épaisseurs du vitrage	Maxi 30 mm	Maxi 40 mm
Particularités	Appui ou seuil bois avec nez rapporté, avec soubassement	

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Produits sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3.	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes-fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	Chêne, Kosipo, Moabi et Movingui (purgé d'aubier) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier. Mélèze : durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.2 Rapport d'essai N°402/15/1022E/abc	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Examen si le système de finition est sous Dossier Technique Finition Bois FCBA.(cf. URL goo.gl/4ZvKtt) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances	
selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*7B V*C2 – Rapport FCBA N°404/17/52-2 PF 2 vantaux 2,18 x 1,45 m (H x L) : Chêne appui bois TB_01, panneau de soubassement
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - Rapport FCBA N°404/12/450/1123
Forces de manœuvres	Classe 1 - Rapport FCBA N°404/17/52-2
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N - Rapport FCBA N°404/12/234/542-3
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - Rapport FCBA N°404/12/234/542-3
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<i>Non évaluée</i>

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$	
PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L), chêne, appui bois	
HERITAGE 58	
29 dB	33 dB
vitrage 4 / 16 Ar / 4, Soubassement CP 10 mm-PU21 mm-CP 10mm, Rapport FCBA N°404/12/227/1	vitrage 4 / 14 Ar / 10 FE Rapport FCBA N°404/12/227/3
32 dB	36 dB
vitrage 4 / 14 Ar / 10 Soubassement CP 10 mm-PU21 mm-CP 10mm, Rapport FCBA N°404/12/227/2	vitrage 44.2 sonic / 10 Ar / 10 Rapport FCBA N°404/12/227/4
HERITAGE 68	
38 dB	39 dB
vitrage 44.2 sonic / 16 Ar / 10 Rapport FCBA N°404/12/227/5	vitrage 44.2 sonic / 16 Ar / 66.2 Rapport FCBA N°404/12/227/6

Performances Thermiques U_w / S^c_w / TL_w (ci-dessous sont présentés des exemples de performances)				
Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux 1,48 x 1,45 m (H x L) Appui bois TB_01		Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,45 m (H x L) Seuil aluminium TB_03, Soubassement SB_01 200mm	
	$\lambda = 0,18$		$\lambda = 0,18$	
$U_g = 1,1 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$, intercalaire TGI SPACER HERITAGE 58	$U_w = 1,5 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$		$U_w = 1,5 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$	
$U_g = 0,6 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$, intercalaire TGI SPACER HERITAGE 68	$U_w = 1,1 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$		$U_w = 1,1 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$	
$S_g = 0,50 / 0,60$ pour $\alpha \geq 0,4$	$S^c_w = 0,33$	$S^c_w = 0,40$	$S^c_w = 0,30$	$S^c_w = 0,36$
$S_g = 0,70 / 0,80$ pour $\alpha \geq 0,4$	$S^c_w = 0,46$	$S^c_w = 0,53$	$S^c_w = 0,41$	$S^c_w = 0,47$
$TL_g = 0,50 / 0,60$	$TL_w = 0,33$	$TL_w = 0,39$	$TL_w = 0,29$	$TL_w = 0,34$
$TL_g = 0,70 / 0,80$	$TL_w = 0,46$	$TL_w = 0,52$	$TL_w = 0,40$	$TL_w = 0,46$

Le dossier technique n° FPF/086/2 présente les 2 épaisseurs possibles de 58mm et 68mm. Aucun essai de type AEVM n'a été réalisé pour le 68mm, cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la gamme 58mm peuvent être extrapolées à la gamme 68mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures. Sur la base de ce même descriptif, la gamme « HERITAGE 68mm » est également conforme aux normes de spécifications techniques.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **17 décembre 2016** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire



7/9 rue La Pérouse
75784 PARIS cedex 16
tél. 33 (0)1 40 69 57 40
fax. 33 (0)1 40 69 57 41